

APM-REP-07000-0209

Phase 2 : Études environnementales préliminaires Canton de Manitouwadge et région environnante, Ontario

Résumé

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) travaille actuellement à la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive (GAP), le plan de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien. Le projet de la GAP comprend un processus de sélection d'un site visant à trouver un hôte qui consentira en toute connaissance de cause à accueillir un dépôt géologique en profondeur. Le canton de Manitouwadge, situé dans le Centre-Nord de l'Ontario, a exprimé le souhait de participer au processus de sélection d'un site.

L'évaluation préliminaire de la Phase 1 a fourni des descriptions de haut niveau de l'environnement biologique et physique de la collectivité et de la région environnante, lesquelles, en combinaison avec les informations géoscientifiques, ont été utilisées pour évaluer la possibilité de construire et d'exploiter en toute sûreté une installation dans les environs.

Les évaluations environnementales de bureau préliminaires de la Phase 2 ont permis de compléter les informations disponibles et de mettre à jour les données environnementales compilées pour les secteurs potentiellement propices en se fondant sur de nouvelles informations et des études de bureau approfondies. Le but des évaluations de bureau était de relever et de cartographier les éléments écologiques connus ou potentiels, y compris les écosites répertoriés par le système de classification écologique des terres (CET), les habitats fauniques importants candidats, les tronçons de cours d'eau par catégories ainsi que les espèces en péril.

Des études de vérification sur le terrain avaient été entreprises en 2016 pour déterminer l'exactitude des données recueillies lors de l'évaluation de bureau décrite. Ces études comprenaient la validation sur le terrain de l'évaluation CET de bureau et les conditions qualitatives des habitats aquatiques (p. ex., aucun échantillonnage actif ou relevé effectué). En se fondant sur des facteurs d'évaluation techniques et sociaux, la SGDN a choisi trois secteurs plus restreints où effectuer possiblement des travaux de forage et des relevés ont été réalisés en 2018 pour recueillir des informations sur les caractéristiques biologiques de ces trois secteurs potentiels de forage. À cette étape, des relevés de la CET, des relevés des diverses guildes d'oiseaux, des relevés aériens des nids de branchages et mammifères, des inventaires acoustiques des chauves-souris et des relevés des habitats pouvant abriter des gîtes de maternité, ainsi que des relevés visuels des espèces rencontrées ont été effectués pour caractériser l'environnement terrestre. Des relevés des habitats aquatiques ont été effectués pour les cours d'eau et les étendues d'eau présents à 200 mètres ou moins des secteurs potentiels de forage; les secteurs ne comptaient pas tous d'habitats aquatiques. Les relevés des habitats aquatiques ont permis de mesurer la qualité des eaux de surface par le biais de divers échantillonnages saisonniers, de confirmer la présence de poissons (observations fortuites), de classer les différents habitats de poissons, d'évaluer la qualité des sédiments fluviaux et de prélever des échantillons des communautés de macro-invertébrés benthiques là où des habitats aquatiques ont été repérés près des secteurs potentiels de forage.

Les constatations des relevés de terrain effectués en 2018 ont démontré que le secteur potentiel de forage appelé MN-BH01 est composé à 82% de milieux secs. Il a été confirmé que deux espèces en péril (EEP) utilisent ou empruntent le secteur potentiel de forage et que cinq types d'habitats fauniques importants se trouvent potentiellement dans le secteur à l'étude, bien que cela n'ait été confirmé pour aucun d'eux. Approximativement 8 % du secteur potentiel de forage MN-BH01 a été jugé propre à abriter des gîtes de maternité d'espèces de chauves-souris en péril. Le secteur à l'étude associé au secteur potentiel de forage MN-BH02 est composé à 59% de milieux secs et il a été confirmé que deux EEP utilisent ou empruntent le secteur potentiel de forage. Cinq types d'habitats fauniques importants seraient susceptibles de se trouver dans le secteur potentiel de forage et la présence de 0,18 ha de lande rocheuse exposée a été confirmée. Approximativement 51% de la superficie totale du secteur potentiel de forage MN-BH02 serait susceptible d'abriter des gîtes de maternité d'espèces de chauves-souris en péril. Pour ce qui est du secteur potentiel de forage MN-BH03, 43% de la superficie totale est composée de milieux secs. Aucune EEP utilisant ou empruntant le secteur potentiel de forage n'a été confirmée. Cinq types d'habitats fauniques importants sont susceptibles d'être présents, bien que cela n'ait été confirmé pour aucun d'eux dans le secteur à l'étude MN-BH03. Aucun habitat disponible au sein du secteur potentiel de forage MN-BH03 n'est susceptible d'abriter des gîtes de maternité d'espèces de chauves-souris en péril. De l'avis de Woods, les activités de forage proposées n'auront pas d'incidences néfastes sur les éléments naturels relevés dans l'ensemble des trois secteurs potentiels de forage si des mesures appropriées d'atténuation sont prises, comme la réalisation des activités de préparation des sites en dehors des périodes de maternité des oiseaux nicheurs et des chauves-souris, le maintien d'une faible empreinte liée au socle de forage et aux chemins d'accès, et la prestation aux sous-traitants de formations de sensibilisation sur les espèces en péril.

Les constatations des relevés de terrain effectués en 2018 indiquent également que le secteur MN-BH01 ne compte aucun habitat d'eau libre et qu'il y aurait par conséquent peu de voies possibles de transmission d'effets éventuels aux cours d'eau ou aux étendues d'eau environnantes. Les habitats aquatiques du secteur MN-BH02 sont limités à un cours d'eau sans nom situé près de l'extrémité est du secteur. Par conséquent, un site de forage potentiel pourrait être établi à bonne distance du cours d'eau et l'interaction avec cet habitat aquatique serait limitée. MN-BH03 est en grande partie une zone basse qui peut constituer une voie d'écoulement souterrain de l'eau vers les étendues d'eau adjacentes (le lac Morley, p. ex.) en conditions d'écoulement intense ou en période prolongée de précipitations ou de fonte (crues printanières). Des pratiques exemplaires de gestion et des mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments adaptées au site pourraient être prises pour bloquer les voies de transmission des effets des activités de forage.

Ce rapport sert à consigner les études environnementales entreprises jusqu'à maintenant dans la région de Maniwagade et comprend un résumé des études de la Phase 1 et de la Phase 2. L'intégration concrète du savoir autochtone n'a pas été prise en considération dans la préparation de ce rapport. Les informations environnementales sont utiles pour évaluer la possibilité globale de construire et d'exploiter en toute sûreté l'installation de la GAP dans la région. Ces informations et le savoir autochtone pertinent (non consigné dans ce rapport), seront utilisés comme données d'entrée pour l'évaluation intégrée des secteurs à l'étude concernant l'établissement du projet, ainsi que pour relever les risques environnementaux posés par les activités de sélection d'un site et ainsi éviter, atténuer et/ou surveiller les effets potentiels.